



FICHE D'INSCRIPTION RUN IN SÉNÉ 2022 - 2023

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Date de Naissance :

Votre inscription :

Adhésion à l'association Run in Séné - 50 € **(1)**

Licence 2022-2023 FFA Athlé compétition - 89 € **(2)**

(part FFA : 30€ - part LBA : 37,10€ - part CDA56 : 19€ - part RIS : 2,90€)

Licence 2022-2023 FFA Athlé running loisir - 55 € **(3)**

(part FFA : 30€ - part LBA : 14,10€ - part CDA56 : 10,40€ - part RIS : 0,50€)

Pièces à fournir :

Certificat médical datant de moins de 3 mois

Chèque de € à l'ordre de RUN IN SÉNÉ ou virement

IBAN : FR76 1600 6360 1100 8217 2392 244 BIC : AGRIFRPP860

J'autorise l'association Run In Séné à utiliser mon image pour promouvoir ses activités sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux...)

J'ai pris connaissance et j'accepte la charte du coureur·euse Run In Séné (règlement intérieur)

Inscription complète à remettre à Gaëlle Raud ou par mail à
secretariat@runinsene.com

- (1) **Adhésion obligatoire** - permet aux membres :
- de participer à la vie de l'association (conseil d'administration - bureau - commission)
 - d'accéder à la séance cross-training du mercredi soir 19h-20h
 - d'accéder aux séances d'entraînement du lundi, mardi et jeudi
 - d'accéder au groupe de discussion convivialité sur Messenger
 - de recevoir les informations de l'association par newsletter
- (2) **Licence FFA Athlé compétition facultative**, permet :
- de bénéficier de la la licence FFA Compétition
 - de **participer aux courses et championnats officiels**
 - de ne plus avoir à présenter de certificat médical pendant 3 ans. Il doit juste répondre à un questionnaire médical en ligne chaque année pour renouveler sa licence (par contre, au bout de 3 ans, le certificat médical est à renouveler)
 - de bénéficier d'une fiche fédérale personnelle
 - d'**accéder aux entraînements Athlé Pays de Vannes** sur la piste de kercado à Vannes :
Mardi 17H30/20H30
Mercredi 19H/20H30
Jeudi 17H30/20H30
Dimanche 10H/12H30
- (3) **Licence FFA Athlé running loisir facultative**, permet :
- de bénéficier de la la licence FFA running loisir
 - de ne plus avoir à présenter de certificat médical pendant 3 ans. Il doit juste répondre à un questionnaire médical en ligne chaque année pour renouveler sa licence (par contre, au bout de 3 ans, le certificat médical est à renouveler)
 - de bénéficier d'une fiche fédérale personnelle